



# Conférence AMIANTE Aveyron

Journée du 27/03/2023



# La question de l'amiante

ENJEUX et EXPERIENCE



RODEZ AGGLO  
HABITAT *oph*

# La prise en compte de l'amiante

L'Office Public de l'Habitat Rodez Agglo Habitat propose sur le territoire de sa collectivité de rattachement, Rodez Agglo, 2 313 logements sociaux.

Dans le cadre de son plan stratégique du patrimoine (PSP - 120 M€ d'investissements sur 10 ans), Rodez Agglo Habitat programme des opérations de construction neuve, de rénovation, voire de démolition pour continuer à proposer des logements pérennes, performants et abordables.

# La prise en compte de l'amiante

Pour son patrimoine existant, le PSP érige en priorité la question de la rénovation énergétique. Il s'appuie sur des programmes de travaux dont la définition doit être reproductible et soutenable.

Près de 80% du parc étant concerné par la question de l'amiante, ces programmes doivent prendre en compte des contraintes techniques et financières jusque là inédites et qui nécessitent une évaluation constante.

Elle repose sur des opérations pilotes permettant d'évaluer leur coût et faisabilité.

# La stratégie

CONNAITRE

REPERER

EVALUER

# La stratégie

## □ CONNAITRE ET COMPRENDRE LA REGLEMENTATION

- > réunions d'information organisées par l'USH
- > rencontre des organismes de prévention
- > suivi de formations

# Connaitre la réglementation

## S'INFORMER ET PARTAGER

**Participation aux journées de présentation organisées par l'USH**

**Échanges avec les partenaires institutionnels : OPPBTP, CARSAT et DDETSPP**

Appropriation opérationnelle

Echanges avec les acteurs locaux : FBTP, CAPEB

Echanges avec les diagnostiqueurs

Echanges avec nos MOE

Echanges avec nos entreprises

Participation aux formations

Formation dédiées aux opérationnels (à défaut)

# Les difficultés rencontrées

- L'existence de formation à destination des donneurs d'ordre
- L'interprétation et l'évolution réglementaire
- La technicité du sujet / diversité des interlocuteurs
- Des formations orientées vers « les spécialistes » du désamiantage et de la démolition

# La stratégie

COMPRENDRE

REPERER

EVALUER

# REPERER

- Diagnostics du parc
  - Mise en place d'une cartographie
  - Contractualisation avec un opérateur de repérage

# REPERER

- Mise en place d'une cartographie :

La stratégie de cartographie du patrimoine s'est appuyée sur les « Repérages amiante avant travaux » (RAAT) exigés par le code du travail.

Les repérages ont porté au-delà des seules parties d'ouvrages modifiées par les travaux immédiatement prévisibles pour construire peu à peu une cartographie du patrimoine.

Un programme type de rénovation a été établi et remis au diagnostiqueurs pour les guider dans leur programme d'investigation.

# REPERER

- Contractualisation avec un opérateur de repérage

La réalisation de repérages est soumise à des normes d'échantillonnages.

La nécessité de disposer de mêmes approches, de réactivité dans l'exécution des missions et d'une certaine homogénéité dans la présentation des résultats rend le recours aux marchés à bons de commande intéressants.

Rodez Agglo Habitat a recouru à la centrale d'achat UGAP.

# REPERER : synthèse pour RAH

1 767 logements concernés par la réglementation amiante.

1 548 logements situés dans des immeubles où au moins un matériau amianté a pu être repéré.

A noter qu'aucun matériau de la liste A n'a été repéré, tant en parties communes qu'en logement.

Les sites concernent quasi exclusivement des immeubles construits avant les années 1980.

# REPERER : synthèse parties communes (RAH)

La présence d'amiante concerne fréquemment les conduits de (VH WC) et les vide-ordures, systématiquement installés dans ces immeubles jusque dans les années 1980 et réalisés en amiante.

La présence d'amiante concerne par ordre de fréquence :

- couvertures en ardoises-ciment
- colles de plinthes
- mastics de vitrage
- plots de colle isolants en façade

# REPERER : synthèse logements (RAH)

- Les conduits
- les dalles vinyle amiante (sols des couloirs 1960's).
- certains colles de sols, plinthes ou faïence
- années 1970 : enduits de rebouchage (cloisons légères)
- ventilation haute de chute des WC

Pour les logements plus récents (années 80): limités aux équipements et mastics de vitrages (fonds de cuve de certains éviers).

# Les difficultés rencontrées

- Le traitement de l'information issue des diagnostics
- La mise à jour d'une base documentaire parfois disparate
- L'adaptation aux stratégies d'échantillonnages et aux évolutions réglementaires

# La stratégie

COMPRENDRE

REPERER

EVALUER

# L'enjeu de l'amiante et les impératifs de rénovation

D'un point de vue stratégique, la question de l'amiante impacte les choix opérés dans la définition des programmes de travaux qui doivent concilier ces objectifs sans remettre en cause leur faisabilité technique et financière.

D'un point de vue technique, la compatibilité des interventions avec le caractère occupé des immeubles reste la plus contraignante.

Le surcoût amiante est évalué en permanence au travers de chantiers tests qui évaluent la faisabilité et le coût représenté par chaque configuration.

# Les difficultés rencontrées : le coût

- Les coûts liés au désamiantage sont élevés (travaux, installations, mesures)
- Le traitement définitif des matériaux amiantés est très élevé : 20 à 30k€ pour un logement isolé (suite sinistre par exemple)
- Les coûts sont drastiquement réduits si la totalité de l'immeuble est traité et l'amiante localisée mais cela suppose de reloger l'ensemble des occupants.
- Les coûts ont tendance à baisser à mesure que les solutions sont mieux calibrées ou répandues (retrait ponctuel de vitrages par exemple)

# Les difficultés rencontrées (hors coût)

- La disponibilité des solutions techniques éprouvées et la maîtrise des risques oriente naturellement vers des solutions en site non occupé.
- La pénurie d'acteur disposant de modes opératoires rend l'anticipation des coûts et la faisabilité des solutions en site occupé incertaines.
- La démolition est mieux maîtrisable en raison de la pluralité des acteurs.
- Elle interroge cependant sur la place de la démolition dans la stratégie de rénovation (soutenabilité, bilan carbone...)

**APPLIQUER**

**Des exemples de chantier**

# Retrait de menuiseries amiantées (mastic vitrage)

Assisté d'un cabinet spécialisé, le volet relatif au retrait des châssis amianté a été confié au lot menuiserie extérieure.

Les modes opératoires et plans de retrait ont orienté les travaux vers une dépose sans sollicitation des matériaux amiantés par retrait du châssis complet.

> Voir le diagramme de Direction Générale du Travail

# Désamiantage des combles : 2015

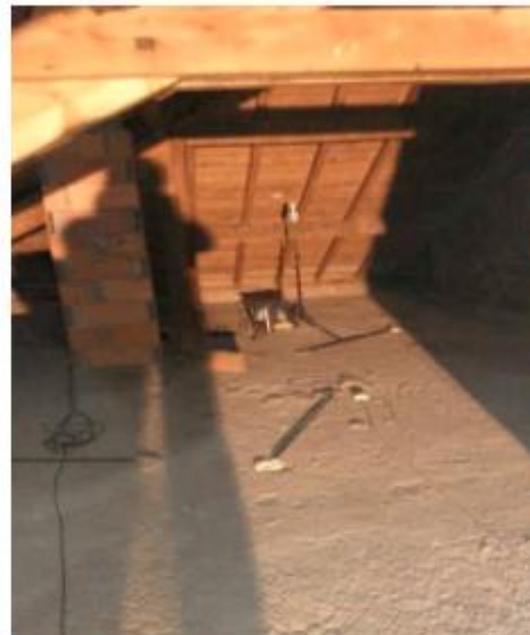
- Premier chantier de désamiantage



P1 dans les combles



P2 dans les combles



P3 dans les combles



P4 dans les combles

# Désamiantage des combles : 2015

## SYNTHESE DES RESTITUTIONS - RUE VIEUSSENS RODEZ

### BATIMENT 20

Zone	Point de prélèvement	Localisation	Matériau amiantifère	Concentration (f/l)	Valeur limite (f/l)	Conforme
20 rue Vieussens	P1	combles bâtiment 20 - au niveau des combles côté Nord	isolant laine minérale	$\leq 0,84$	5	OUI
20 rue Vieussens	P2	combles bâtiment 20 - au niveau des combles côté Est	isolant laine minérale	$\leq 0,86$	5	OUI
20 rue Vieussens	P3	combles bâtiment 20 - au niveau des combles côté Sud	isolant laine minérale	$\leq 0,83$	5	OUI
20 rue Vieussens	P4	combles bâtiment 20 - au niveau des combles côté Ouest	isolant laine minérale	$\leq 0,83$	5	OUI

# Désamiantage des combles : 2015

Présence d'amiante au niveau de l'isolant et des ardoises de la couverture.

Un confinement dynamique de l'ensemble du volume constitué par chaque zone a pu être réalisé.

**Les travaux ont pu être réalisé grâce à la mise en place d'échafaudage en façade et de plateformes accueillant les containers constituant les vestiaires et différents sas.**

Zone confiné : comble / Niveau : 3

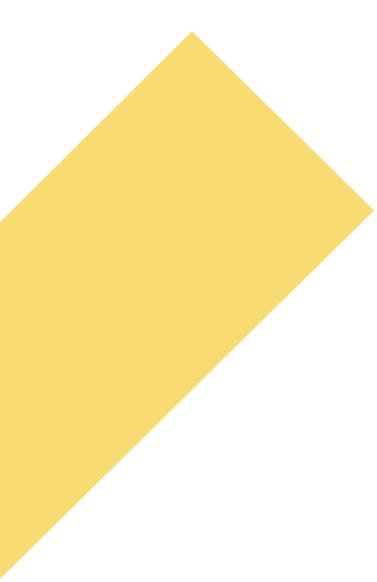
# Désamiantage des combles : les Amandiers

Les diagnostics préalables aux travaux de rénovation énergétique des bâtiments ont fait apparaître la présence d'amiante au niveau de l'isolant (débris) et des ardoises de la couverture.

Un confinement dynamique de l'ensemble du volume des combles a pu être réalisé.

**L'immeuble n'étant pas occupé, les moyens d'accès et installations ont pu être mutualisés au niveau des locaux vacants de l'immeuble.**

# Démolition des Chênes



## Démolition de chênes

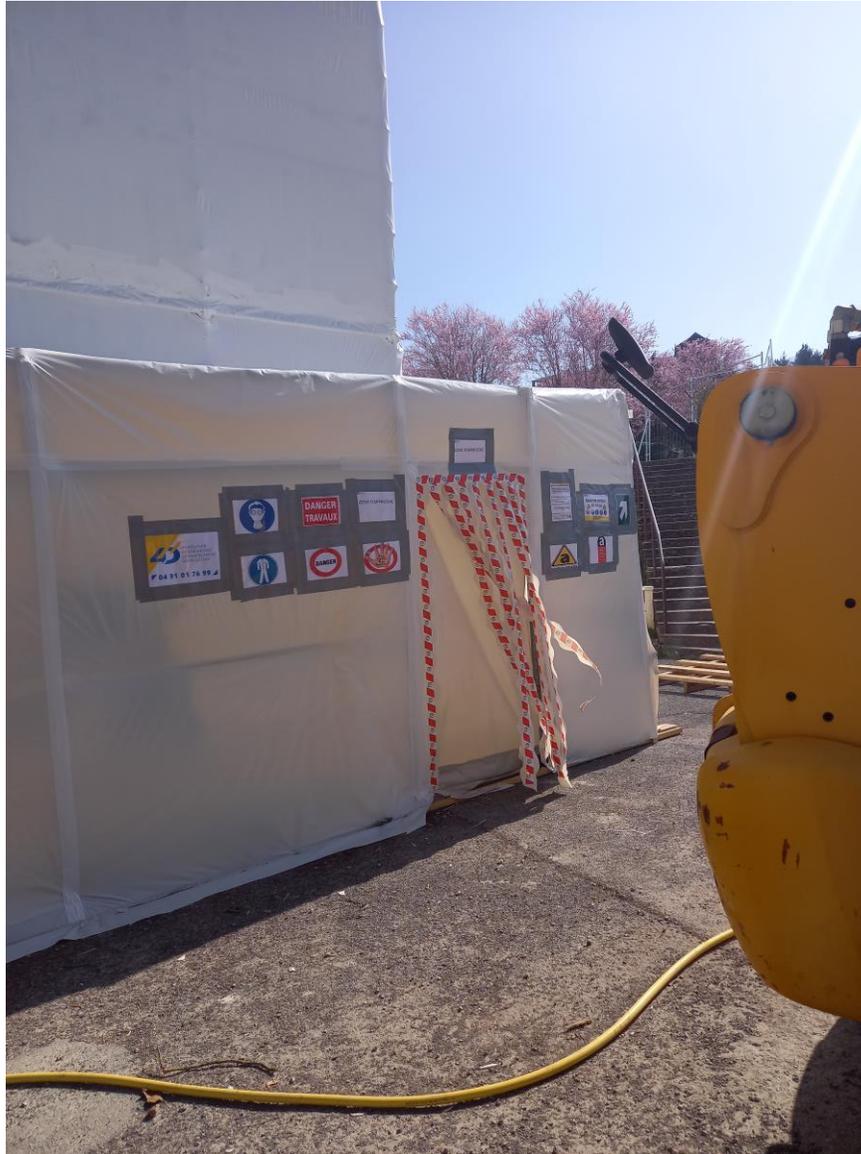
Les diagnostics préalables ont fait apparaître la présence d'amiante au niveau des plots de colle maintenant les panneaux d'isolation en façade.

Le traitement par confinement extérieur de l'ensemble des façades a conduit à l'impossibilité de mener les travaux sans relogement des locataires.

## Mise en place du confinement extérieur



Greffe des sas contre les  
confinements extérieurs



Vue immeuble



Merci

